

**PAUL JEANNETEAU**

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

VICE-PRÉSIDENT  
DU CONSEIL GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Paris, le 24/11/2009

## **Communiqué de Presse**

---

### **Taxe carbone: Paul JEANNETEAU souhaite que le secteur avicole puisse bénéficier de l'exonération**

Paul JEANNETEAU a interrogé Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche sur l'exonération de 75% de la taxe carbone pour les agriculteurs.

Le plan massif de soutien au secteur agricole, annoncé par le Président de la république le 27 octobre dernier, prévoit, en autres mesures, une exonération de 75% de la taxe carbone pour les agriculteurs.

Mais le secteur avicole n'est pas concerné par cette exonération. Or ce secteur, fort consommateur de combustibles pétroliers liquéfiés type propane, constitue une branche importante de l'agriculture française, elle aussi malmenée par la crise sans précédent que doivent affronter les agriculteurs français.

C'est pourquoi il demande au Gouvernement quelles mesures il envisage de mettre en oeuvre afin de permettre aux producteurs de volailles de bénéficier eux-aussi de l'exonération de la taxe carbone.